COMMUNE DE FONTAINES EN SOLOGNE
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2019
AFFICHAGE

1/APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal a constaté la concordance des résultats du compte de gestion de Madame la Trésorière avec le compte administratif de Monsieur le Maire, à savoir :

- section d'investissement : + 179 916.72 €
- section de fonctionnement : + 59 263.62 €

Soit un résultat de clôture 2017 avec reprise des résultats antérieurs : + 239 180.34 €

2/VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif 2018 arrêté comme suit :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement : **412 363.21 €**
- Dépenses et Recettes d'Investissement : **490 733.11 €**

3/VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2019

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition 2019, à savoir :

Taxe d'habitation : **12.59 %** - Taxe foncière (bâti) : **20.80 %** - Taxe foncière (non bâti) **41.36 %**

4/SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS EN 2019

Le Conseil Municipal, après étude des demandes de subventions par les associations, a décidé d'allouer les subventions 2019 pour un montant de **4 866,78 €**

5/AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET COMMUNAL 2018

- **9 470.23 €** en recettes de fonctionnement (article 002)
- **49 793.39 €** en recettes d'investissement (article 1068)
- **179 916.16 €** en recettes d'investissement (article 001)

6/PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (P.D.I.P.R)

Conformément au code de l'environnement le Conseil municipal demande l'inscription complémentaire au **P.D.I.P.R** de Loir-et-Cher des voies suivantes : Chemin rural n°28 de Fontaines-en-Sologne à Mur par la Pilonnière, Chemin rural n°41, Chemin rural n°26 de Cour-Cheverny à l'Aubépin, Chemin rural n°5 de la Brulotière, Chemin rural n°17 de la Pilonnière.